

déclarer séparément les tracteurs à deux roues motrices et ceux qui en avaient quatre. Les tracteurs à deux roues motrices représentaient 89,1 % du total des tracteurs comparativement à 10,9 % pour ceux à quatre roues motrices.

Comparativement à 1981, les proportions des autres machines agricoles, en 1986, étaient les suivantes : une hausse de 8,4 % pour les camions de ferme, une baisse de 2,0 % pour les moissonneuses-batteuses, une baisse de 1,4 % pour les andaineuses, une baisse de 2,6 % pour les ramasseuses-presses à foin et une baisse de 10,7 % pour les moissonneuses de plantes fourragères.

**Main-d'œuvre agricole.** En 1985, un total de 141 841 exploitations agricoles ont embauché du personnel, ce qui représente une augmentation de 23,1 % par rapport à 1980 ; le nombre de semaines de travail de ces personnes a augmenté de 26,0 % entre 1980 et 1985.

**Catégories de ventes.** Selon le recensement de 1986, le nombre de fermes ayant des ventes de 50 000 dollars ou plus s'est élevé à 113 096, une hausse de 24,3 % depuis 1981. Les fermes qui ont réalisé des ventes de 100 000 dollars ou plus représentaient la majeure partie de cette augmentation (59,8 %), alors que celles dont les ventes atteignaient de 50 000 dollars à 99 999 dollars n'ont augmenté que très légèrement (0,4 %).

Inversement, le nombre de fermes ayant des ventes inférieures à 50 000 dollars a chuté à 179 993, en 1986, ce qui constitue une baisse de 20,8 % par rapport à 1981. La plus forte baisse enregistrée a été celle du nombre de fermes dont les ventes étaient inférieures à 2 500 dollars (-30,8 %), suivie du groupe des 25 000 dollars à 49 999 dollars (-20,8 %), de celui des 2 500 dollars à 4 999 dollars (-19,6 %), de celui des 10 000 dollars à 24 999 dollars (-17,1 %) et de celui des 5 000 dollars à 9 999 dollars (-14,6 %).

**Genres de produits.** En 1986, les exploitations agricoles ayant des ventes de 2 500 dollars ou plus ont été classées selon les genres de produits. La proportion des producteurs de céréales secondaires (à l'exception des producteurs de blé) représentait 22,5 % du total, ce qui correspond à la plus grande hausse (3,3 %) depuis 1981 au niveau national. Les fermes de spécialités diverses venaient au second rang (1,3 %), suivies des élevages de bétail, des fermes mixtes et des exploitations arboricoles et potagères.

En 1986, la proportion des producteurs de blé, au niveau national, était de 18,0 %, ce qui constitue la plus forte baisse (2,6 %) depuis 1981. Les fermes laitières viennent au second rang pour ce qui est des fortes baisses (2,3 %), suivies des producteurs de grandes cultures (autres que les céréales secondaires) et des élevages de volaille.

**Capital investi dans les fermes.** Le capital des fermes se compose des terres et bâtiments, des machines et du matériel, et du bétail et de la volaille. La valeur totale du capital, en 1986, était de 109 675,7 millions de dollars, une baisse de 15,8 % depuis 1981. Les terres et bâtiments ont vu leur valeur baisser de 22,5 %, et celle du bétail et de la volaille, de 8,0 % entre 1981 et 1986. Par contre, la valeur des machines et du matériel a augmenté de 19,0 % pour la même période de cinq ans.

## 9.4 Tendances récentes

### 9.4.1 Influences au niveau international

Au cours de la période 1981-1987, le commerce mondial des produits agricoles a été entravé par la faiblesse des prix des produits et l'accès restreint aux marchés. Cette situation est apparue au début des années 1980 et durait toujours à la fin de 1987. Depuis 1981, les échanges de produits agricoles ont enregistré une croissance variant de nulle à faible, et les prix à l'exportation sont demeurés bien en deçà des niveaux atteints au début de la décennie. Une guerre commerciale sur les marchés agricoles, avec comme principaux opposants la Communauté économique européenne (CEE) et les États-Unis, en a résulté. La cause première de ces difficultés était l'offre excédentaire de produits agricoles par rapport à la demande.

En règle générale, les principales nations industrialisées exportent des produits agricoles alors que les pays en voie de développement sont importateurs nets. Les pays exportateurs ont, par l'intermédiaire de diverses politiques, stimulé la production agricole, entraînant une situation d'offre excédentaire pour de nombreux produits. Les politiques agricoles qu'ont adoptées les divers pays visaient à protéger les marchés intérieurs contre les forces qui s'exerçaient sur le marché international. À la suite des prix de soutien élevés qui avaient cours au sein de l'industrie céréalière de la CEE, dans le contexte de la Politique agricole commune (PAC), le déficit des années 1970 s'est transformé en excédent au cours des dernières années. Les programmes de subventions appliqués en Europe durant les années 1980 se sont soldés par d'importants surplus de beurre et de lait en poudre. L'offre excédentaire de produits laitiers a entraîné l'imposition de contingents, assortis de lourdes pénalités dans les cas de surproduction. Les producteurs laitiers ont donc abattu leurs vaches et se sont tournés vers l'élevage du bœuf, lequel bénéficiait de prix de soutien élevés sans mesure de contingentement ; une production excédentaire de bœuf en a résulté. La Communauté européenne a exporté ces surplus